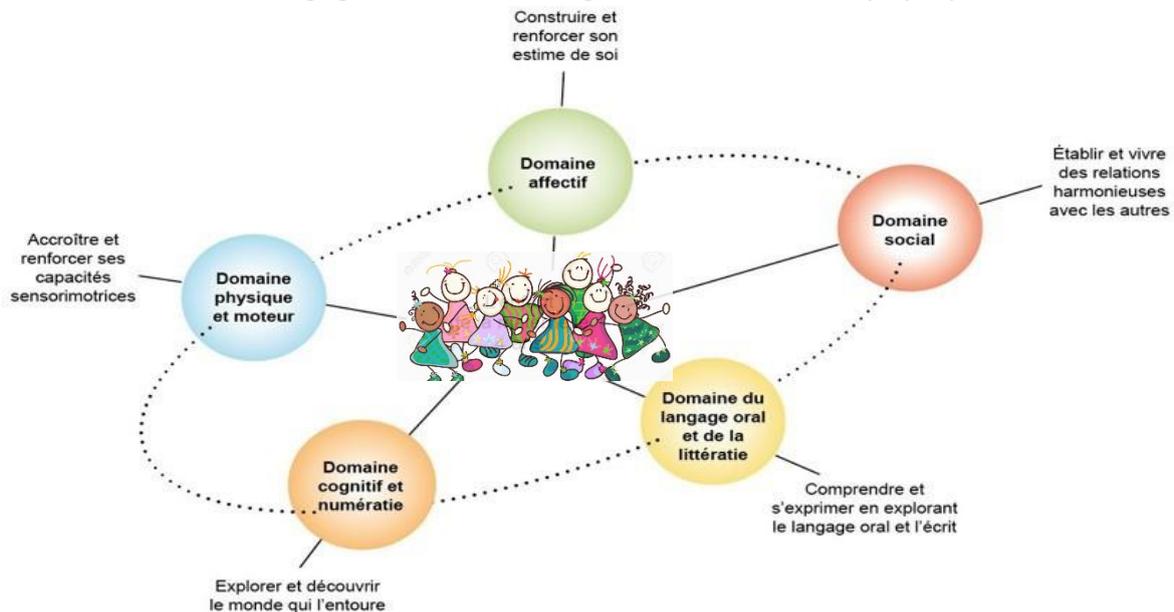


Que dois-je savoir avant d'inscrire mon enfant ayant des besoins particuliers à la maternelle 4 ans ?

Je me questionne sur le programme de la maternelle 4 ans...

Le programme de la maternelle 4 ans est axé sur le développement de compétences **par le jeu**.
Mon enfant apprendra à mieux se connaître et explorera différents domaines :

Social - affectif - langage et littératie - cognitif et numératie - physique et moteur



Je me questionne sur le fonctionnement de la classe...

- Routines qui favorisent l'apprentissage par le jeu et la socialisation.
- Activités organisées selon un rythme adapté à l'âge et aux besoins des enfants.
- Périodes d'apprentissage et de stimulation prises en charge par une enseignante, accompagnée par une éducatrice qui soutient l'ensemble des enfants et le fonctionnement de la classe.

Note: Il arrive que la fréquentation à temps plein en contexte scolaire régulier soit trop exigeante pour un enfant et ce, malgré les adaptations mises en place.

Il est possible que le temps de fréquentation de votre enfant soit réduit si une présence à temps plein ne répond pas à ses besoins (mi-temps, fréquentation partielle adaptée).

Je me questionne sur les ressources professionnelles en soutien indirect...

Les professionnels scolaires n'offrent pas de soutien individuel aux enfants. Les différents professionnels (conseiller à l'éducation préscolaire, orthophoniste, psychologue ergothérapeute, conseiller pédagogique) collaborent et conseillent l'enseignant(e) et l'éducatrice(trice) en classe. Ils les soutiennent dans leurs choix et agissent à titre de personnes-ressources.

Les intervenants scolaires collaborent avec le CISSS-CA qui offre les services directs aux enfants de 4 ans, selon leur offre de services (programmes DI-TSA-DP ou programmes jeunes).



J'ai d'autres questions et je veux être accompagné dans mon choix.

OU

Je veux avoir davantage de précisions sur le fonctionnement de la classe, l'horaire, les services, etc.



Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions !

Anouk Breton,
conseillère pédagogique
volet programme
418-248-1001 Poste 8449
breta810@csscotesud.gouv.qc.ca

Caroline Parent,
conseillère pédagogique
volet Parents
418-248-1001 Poste 8428
caroline.parent@csscotesud.gouv.qc.ca



Quelles sont les étapes à suivre ?

Janvier-février

Je m'informe en contactant l'école que pourrait fréquenter mon enfant

OU

les conseillères pédagogiques du CSSCS au 418-248-1001

ET

J'informe mon intervenant du CISSS-CA de mes intentions concernant l'inscription de mon enfant à la maternelle 4 ans.

Je donne mon consentement pour qu'il puisse communiquer avec l'école.

Février

J'inscris mon enfant.

J'ai besoin de son certificat de naissance.

Je transmets à l'école toutes les informations qui vont aider les intervenants à connaître mon enfant.

- Rapports d'évaluation (CISSS-CA ou clinique privée)
- Suivis médicaux
- Dossier éducatif du CPE



Mai-Juin

Une rencontre informative aura lieu à l'école.

Au besoin, un rendez-vous avec la direction de l'école sera planifié.

J'informe l'école si mon enfant est en attente de services du CISSS-CA.